

Droit, économie, gestion mention Management public spécialité Droit et management publics des collectivités territoriales

RNCP29254 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	340, 128g
Code(s) ROME	K1401, K1404, K1405, M1205, M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université d'Aix Marseille (AMU)

<http://www.univ-amu.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce master a pour objectif de compléter un cursus en Droit, économie, gestion par une formation alliant droit et management publics dans un secteur spécifique, celui des collectivités territoriales.

Le diplômé exercera au sein des collectivités territoriales ou en lien avec elles (services déconcentrés) des activités attachées à des fonctions stratégiques, décisionnelles ou opérationnelles dans tous les champs investis par les politiques publiques locales (urbanisme, mobilité, social, sécurité, aménagement du territoire, patrimoine, culture...) :

- en préparant et organisant l'action publique par la mobilisation des moyens et outils de gestion appropriés (gestion des RH, gestion financière et comptable, marketing territorial...) et par la conduite des interventions et l'élaboration des textes juridiques nécessaires à l'exercice des compétences confiées par le législateur aux collectivités territoriales ;
- en établissant et pilotant des stratégies de développement des politiques publiques locales et leurs budgets afférents de leur conception à leur évaluation ;
- en instruisant les dossiers administratifs ;
- en dirigeant des études et des enquêtes ;
- en participant à la communication interne et externe par la conception et la réalisation de supports écrits, oraux et visuels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La spécialité Droit et management publics forme les cadres des collectivités territoriales et des institutions de leur environnement par l'acquisition d'une double compétence en droit et en management.

A l'issue du master, l'étudiant pourra :

1. développer des stratégies adaptées aux politiques publiques locales, de leur conception à leur évaluation ;
2. agir au service de la collectivité territoriale en analysant une question de politique publique sous ses différents aspects, en les synthétisant et en dégagant des solutions ;
3. concevoir, planifier et mettre en œuvre un projet en tenant compte des contraintes légales et réglementaires et en coordonnant les différents acteurs et partenaires du projet ;

4. monter les dossiers techniques, administratifs et financiers grâce à la maîtrise des techniques rédactionnelles relatives au secteur public ;
5. s'adapter à l'évolution des domaines de compétence des collectivités territoriales et au monde administratif local ;
6. mener à terme une mission tout en disposant d'une prise de recul sur des problématiques professionnelles ;
7. construire des supports d'information stratégique et opérationnelle en direction des équipes et des partenaires des collectivités territoriales ;
8. faciliter l'articulation entre les domaines juridiques et gestionnaires quel que soit son domaine d'appartenance initiale (juridique ou gestionnaire) ;
9. faire preuve d'une indispensable ouverture d'esprit dans l'action locale en raison de la multiplicité des partenariats des collectivités territoriales.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille

- dans le secteur public : administrations centrales et déconcentrées, collectivités territoriales, communautés urbaines, métropoles, communautés d'agglomération, communautés de communes, agences du secteur public ;
- dans le secteur privé : conseils, cabinets d'avocats, bureaux d'études, banques, sociétés d'économie mixte, institutions financières, sociétés immobilières, en relation avec les collectivités territoriales, associations.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- fonctionnaire d'administration générale des collectivités territoriales (attachés, administrateurs) ;
- fonctionnaire territorial des filières techniques et sociales ;
- cadre dirigeant / dirigeante d'un service territorial ;
- agent contractuel assimilé à la catégorie A des collectivités territoriales comme collaborateur de cabinet ou chargé de mission ;
- consultant, directeur de service, chargé d'études, chargé de mission, chargé de clientèle, chargé des marchés publics dans ou auprès d'organisations marchandes ;
- avocat spécialisé en droit public des affaires (conseil et représentation des collectivités locales).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 564 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	43 378
Jugés difficiles à recruter	27 %

Emplois saisonniers 9 %

Familles professionnelles (FAP)

- L2X61 — Agents administratifs
- L4X80 — Techniciens des services administratifs
- L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables
- L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
- L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury composé de 50 % d'enseignants et 50 % de professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://impgt.univ-amu.fr/>

<http://formations.univ-amu.fr/ME5CMP-SPCMP5D.html>

<http://impgt.univ-amu.fr>

<http://impgt.univ-amu.fr/enquetes-linsertion>

Aix-Marseille Université

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29254/>